

# Grève dans les écoles du 17/02/2026

En raison d'un mouvement de grève ce mardi 17 février 2026, l'école CHAMPEAU est impactée. Nous invitons les parents de l'école CITÉ CHAMPEAU, dans la mesure du possible, à garder leurs enfants sur les temps scolaires et périscolaires. À l'école CITÉ CHAMPEAU, pour les enfants dont les enseignants sont grévistes, la Ville met en place un Service Minimum d'Accueil (SMA) si les parents ne peuvent pas les garder. Veuillez trouver ci-dessous le fonctionnement des écoles et services périscolaires sur les écoles de la Ville :



## Organisation pour la Cité Champeau

Bien que les accueils périscolaires et la restauration soient assurés, la Ville invite les parents d'élèves de l'école Champeau, dans la mesure de leurs possibilités, à garder leurs enfants durant le temps scolaire

**Pour les familles ne disposant d'aucune solution de garde, un Service Minimum d'Accueil (SMA) sera instauré pour les élèves dont les enseignants sont grévistes.**

- **Horaires de prise en charge :** L'accueil s'effectuera de 8h20 à 8h30 le matin et de 13h20 à 13h30 l'après-midi.
- **Sorties :** Les fins de prise en charge sont fixées à 11h30 et 16h30.
- **Inscriptions :** Les parents concernés doivent impérativement contacter le secrétariat de l'éducation au 01.39.74.03.32 ou par courriel à l'adresse [education-secretariat@chanteloup-les-vignes.fr](mailto:education-secretariat@chanteloup-les-vignes.fr).
- **Facturation :** La facturation reste inchangée par rapport aux conditions habituelles (sauf pour les enfants dont l'enseignant est gréviste).

## Conditions de facturation

- Les familles ayant réservé et dont les enfants sont absents des accueils périscolaires (matin, midi et soir) ne seront pas facturés pour cette journée.
- La prise en charge sur le temps scolaire (SMA) ne sera pas facturée.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à rester attentifs aux prochaines communications de la Ville via le site officiel et les réseaux sociaux.

(Veuillez trouver en détails le fonctionnement des services périscolaires sur les écoles dans la rubrique Document.)

Contact

Accueil Cité Champeau : 01 73 16 72 97 ou [accueil-cite.champeau@chanteloup-les-vignes.fr](mailto:accueil-cite.champeau@chanteloup-les-vignes.fr)

Documents

[Information grève du 17 février](#)